

CONSEIL GENERAL

ECOLE
DEPARTEMENTALE
DE MUSIQUE

DES ALPES MARITIMES

**DOSSIER de PRESENTATION
pour les INTERVENTIONS en MILIEU SCOLAIRE
Année Scolaire 2009/2010**

SOMMAIRE :

*DEFINITIONS & OBJECTIFS
DEMARCHE
ABOUTISSEMENT
FONCTIONNEMENT
BILANS des INTERVENTIONS
et des REALISATIONS de 2008/2009*



38, rue de la Santoline, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE
Tél. : 04 93 83 60 40 - Fax : 04 93 83 31 83
edmam@wanadoo.fr

BREIL-SUR-ROYA / CARROS / CLANS / COURSEGOULES / GILETTE / GUILLAUMES / ISOLA / LANTOSQUE / PUGET-THENIERS

ROQUEBILLIERE / ROQUESTERON / ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE / ST-ETIENNE-DE-TINEE

ST-MARTIN-VESUBIE / ST-SAUVEUR-SUR-TINEE / ST-VALLIER-DE-THIEY / SOSPEL / TENDE / THORENC / VALBERG / VALDEBLORE / VILLARS-SUR-VAR

✓ Définitions et Objectifs

Mises en place depuis l'année scolaire 1986/1987, les interventions musicales en milieu scolaire se conçoivent dans une triple perspective :

- ↳ Permettre à tous les enfants scolarisés en primaire de bénéficier d'un éveil à la musique, activité contribuant très largement à l'épanouissement de l'enfant et au développement de son potentiel créatif.
- ↳ Associer les Enseignants aux interventions musicales et leur donner les moyens techniques de prolonger cette action dans le cadre de leur propre enseignement.
- ↳ Permettre d'intégrer les écoles à la vie culturelle du Haut-Pays au moyen de réalisations musicales diverses.

Pour ce faire, l'École Départementale de Musique des Alpes-Maritimes utilise les compétences de musiciens diplômés et spécialisés, issu d'un C.F.M.I. (Centre Universitaire de Formation de Musiciens Intervenants), titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant décerné, sur examens, après deux ans d'études.

✓ Démarche

L'expérience des années écoulées a permis de dégager certaines idées principales qui régissent le contenu, l'intérêt et l'organisation des séances se résumant comme suit :

- Il convient tout d'abord de *répondre, dans la mesure du possible, à toute demande, envie, idée, ou désir émis par l'enseignant et sa classe* lors du choix du projet initial. Il est également nécessaire de montrer que la réalisation du projet, quel qu'il soit, est possible dans la mesure où l'on travaille conjointement, et où il est clair que l'apport du musicien intervenant s'entend essentiellement en terme d'aide technique. Ceci implique qu'il est important de mettre en place, dès le début, une pratique de travail en commun, pour permettre à l'enseignant de jouer un rôle actif dans l'élaboration du projet initial, puis dans sa réalisation ultérieure.
- Il est nécessaire de créer à chaque séance un *moment de plaisir* toujours nouveau, en utilisant le plus grand nombre possible de formes d'expression et de création musicales. Cette diversité, génératrice d'intérêt, constitue en effet une condition essentielle à *l'intégration des interventions musicales à la vie scolaire*.

✓ Aboutissement

Tout en effectuant un travail de fond, justification fondamentale d'une démarche pédagogique, il est important de trouver un aboutissement, en fin de semestre, aux séances musicales et conserver, quand cela est possible, un témoignage du travail effectué (enregistrement magnétiques, vidéos, montage diaporama, prestations publiques, recueils de partitions, documentation...).

✓ Fonctionnement

Les principes proposés sont les suivants :

Sur une période d'un semestre scolaire : 15 interventions hebdomadaires.

- * La première servira de « test » et permettra d'élaboration du projet musical.
- * Une semaine supplémentaire sera consacrée aux éventuelles réalisations publiques finales.
- * Ces interventions peuvent éventuellement être regroupées sous forme d'atelier.

Nb / Dans le cadre de sa formation continue, le musicien intervenant sera parfois amené à modifier son emploi du temps. Ceci se fera naturellement en accord et concertation avec l'enseignant concerné.

Durée (modifiable en fonction des effectifs) :

ε C.P. ou S.E. + C.P.	= $\frac{3}{4}$ heure
C.E. ou C.P. + C.E.	= $\frac{3}{4}$ heure
C.M. ou C.M. + C.E.	= 1 heure
Classe Unique	= 1 heure

✓ Interventions et Types de Réalisations en 2008/2009

Des comptes-rendus portant sur les interventions en 2008/2009 ont été rédigés par les enseignants sur demande de l'École Départementale. Il en ressort que :

Les interventions (durée, fréquence, contenu, participation des élèves, diversités des expressions musicales,...) ont été fort appréciées de tous, élèves et enseignants. Le désir général est de voir poursuivi ce qui a été entrepris et des suggestions multiples, portant sur les divers domaines musicaux dont la curiosité n'a pas encore été satisfaite, ont été émises selon la nature des projets initiaux : construction d'instruments simples, musique d'ensemble, expression corporelle, ensemble choral, présentations d'instruments, travail de la composition, l'orchestration...

L'élaboration commune du projet s'avère indispensable.

Sur le prolongement donné dans le cadre de leur propre enseignement, les enseignants, tout en évoquant le manque de temps, sollicitent plus de concertation avec l'intervenant, sans pour autant que cela soit au détriment de leurs autres activités extra-scolaires. Ce qui, reconnaissons-le, n'est pas facile à satisfaire !

L'aide technique apportée est reconnue et extrêmement appréciée par tous, mais les possibilités et désirs de prolongement diffèrent selon les enseignants.

L'aboutissement des interventions est souvent lié à des réalisations s'inscrivant dans le cadre de spectacles scolaires, création chorale, mise en place de conte musical, illustration sonore de textes ...

Les interventions musicales, dont la finalité est d'amener l'enfant à écouter l'univers sonore-musical qui nous entoure, s'accommodent des projets les plus divers. Peu importe qu'ils soient uniquement musicaux ou pluri-disciplinaires, pourvu que chacun de ces projets ait un fondement musical.

La suite de ce document se propose de faire état, par ordre alphabétique des écoles, du contenu général des interventions durant l'année scolaire antérieure, en mentionnant les projets ponctuels qui ont pu être réalisés.